

Le « choix » d'une localisation résidentielle en zone périurbaine : une analyse par les trajectoires sociales

Josette Debroux

Introduction

Après un siècle de dépeuplement de l'espace rural français, le Recensement Général de la Population de 1975 met en évidence l'inversion du flux migratoire dans les communes rurales situées à proximité des villes. L'étalement des villes, déjà repéré en région parisienne dans les années 1960, s'intensifie dans les années 1970 et concerne progressivement les métropoles et pôles urbains de province. Ces espaces « hybrides », « ... où le rural et l'urbain sont fortement « imbriqués » et où « la frontière entre ville et campagne devient indécise... » (Berger, 2004 : 31) seront nommés successivement « ville diffuse », « ville émergente », « tiers espace ». C'est en 1996 que ces espaces à la périphérie des villes constitueront une nouvelle catégorie statistique « le périurbain ». L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) définit alors comme périurbaines les communes présentant simultanément deux caractéristiques : une caractéristique fonctionnelle (au moins 40 % des actifs résidant dans la commune occupent un emploi situé hors de la commune et dans une ou plusieurs aires urbaines) et une caractéristique paysagère (une zone bâtie doit être séparée du pôle urbain dont elle dépend par une bande non bâtie d'une largeur supérieure à 200 mètres)¹.

Différents travaux ont cherché à expliquer ce phénomène. Pour les géographes, il résulte à la fois d'une concentration des emplois dans les villes et du départ de nombreux ménages qui quittent les centres-villes saturés pour s'installer dans les communes rurales en périphérie

1 Pour la définition statistique du « périurbain » et de son évolution voir Cusin *et al.* (2016).

(Le Jeannic, 1997). L'étalement urbain a été possible grâce à la construction d'infrastructures routières et l'équipement des ménages en automobiles, l'essor du crédit immobilier et les politiques d'aide à l'accession à la propriété à un moment où une majorité de Français souhaite devenir propriétaire d'une maison individuelle. Dans un contexte d'augmentation générale du niveau de vie, les ménages en quête d'espace et d'une qualité de vie inaccessible en ville se sont donc prioritairement dirigés vers les territoires où le foncier était abondant et abordable (Cusin *et al.*, 2016).

Les sociologues se sont intéressés tardivement à ces espaces « périurbains ». L'opposition rural/urbain qui structure les spécialisations de la sociologie ne permet pas de saisir les transformations des villes au niveau de leur périphérie et donc « à ce qui pourrait s'apparenter à du périurbain » (Damon *et al.*, 2016). C'est essentiellement en lien avec la question des « classes moyennes » et plus particulièrement des « nouvelles classes moyennes salariées » que des sociologues vont aborder le périurbain. Ces « nouvelles classes moyennes salariées » rassemblant des professions liées au déploiement de l'État-Providence qui se traduit par le « gonflement des administrations centrales et territoriales mais également par les organismes de protection sociale et surtout les services publics au premier rang desquels l'éducation et la santé » (Bosc, 2008 : 27) se construisent en tant que « classe » autour d'un « modèle culturel » s'exprimant dans la vie hors-travail et en particulier dans l'espace résidentiel (Bidou-Zachariasen, 2004). Malgré des origines sociales diverses, ces salariés ont acquis « une sorte d'auto-reconnaissance, de langage et de sensibilité communes » par leur participation aux mouvements sociaux à tonalité contestataire des années 1970 (Bidou, 1984 : 11). Le « modèle culturel » qu'ils « inventent » leur permet de se différencier des autres groupes sociaux. Dans l'espace périurbain, ils peuvent mettre en pratiques l'importance qu'ils accordent au cadre de vie, à la sociabilité, à l'implication dans la vie locale. La maison individuelle leur offre davantage d'espace pour faire ce qu'ils aiment, « musique, peinture, jardinage » (Bidou, 1984 : 91) dans un environnement plus « naturel », à distance de la pollution et de l'anonymat de la ville. Dans un espace périurbain moins concurrentiel que la ville, ils peuvent avoir des « contacts », « s'intégrer », jouer « un rôle au niveau local » (Bidou, 1984 : 93).

Dans les années 1990, dans un contexte économique transformé, la représentation des « classes moyennes » conquérantes a fait place à celle de « classes moyennes » « repliées sur elles-mêmes », « fragilisées » (Jaillet, 2004). Selon le modèle de la « ville à trois vitesses », l'étalement urbain aurait contribué à exacerber les logiques ségréguatives au sein des villes (Donzelot, 2009). À une relative unité de la société urbaine se serait

substituée une polarisation spatiale : les classes moyennes « déstabilisées ou à la dérive, repliées sur elles-mêmes ou sécessionnistes » (Bacqué, Vermeersch, 2007), réfugiées dans l'espace périurbain se tiennent à distance des espaces de relégation, (les cités d'habitat social) et des centres anciens « gentrifiés ». Entre la crainte du déclassement et un espoir d'ascension qui s'éloigne, certaines fractions, fragilisées trouveraient, dans les zones périurbaines, « matière à se réassurer » (Jaillet, 2004). L'installation dans le périurbain de ces couches moyennes fragilisées leur permettrait d'inscrire « le groupe familial dans un univers "tranquille", choisi, à l'abri de tout risque supplémentaire de déclassement, au regard de celui qu'il court déjà » (Jaillet, 2004 : 53-54), la sphère résidentielle serait un pôle de stabilité comme pendant de l'instabilité professionnelle. « À défaut d'une position professionnelle durablement assurée dans la sphère du travail, on s'achète une "position résidentielle" qui semble d'autant mieux affirmée que les voisins sont supposés être des pairs : ils ont payé à peu près le même prix, pour accéder au même mode de vie et disposent de revenus supposés équivalents » (Berger, 2004 : 98).

En établissant un lien entre localisation résidentielle périurbaine et position sociale « fragilisée », ces travaux rappellent l'enjeu que peut représenter l'espace résidentiel dans les situations d'incertitudes sociales. Refuge identitaire à travers les revendications d'appartenance locales quand, dans une situation de crise de la socialisation professionnelle les affiliations professionnelles s'affaiblissent (Chamboredon *et al.*, 1984) le lieu de résidence peut être un soutien dans les situations de petites mobilités sociales (Cartier *et al.*, 2008).

Pour autant, la relation entre « classes moyennes fragilisées » et localisation périurbaine n'a rien de mécanique. Les classes moyennes constituent la catégorie la moins ségréguée et si elles investissent les zones périurbaines, leur présence se renforce aussi dans certaines zones urbaines (Oberti, Préteceille, 2004). La disqualification sociale qui plane sur les strates inférieures des catégories moyennes ne se traduit pas par une mobilité résidentielle vers l'espace périurbain de l'ensemble de ces fractions, ni d'elles seules. Le contexte est toujours perçu subjectivement et, dans cette évaluation subjective, les expériences passées jouent un rôle déterminant. L'individu n'agit pas en fonction d'une situation objective mais du jugement qu'il porte sur cette situation. Les manières de gérer, de traiter cette situation sont autant le produit de la socialisation primaire, de la trajectoire scolaire et professionnelle que du « contexte ». Les choix résidentiels réactivent les modèles familiaux pouvant « élargir (assurer une fonction d'appui) ou au contraire délimiter le champ des possibles résidentiels (exercer une force de rappel) » (Bonvalet, Gotman, 1993 : 10).

Pour montrer les relations entre choix résidentiel périurbain et trajectoire sociale, nous nous appuyons sur une enquête par entretiens réalisée dans deux communes périurbaines équidistantes d'une trentaine de kilomètres de Grenoble au profil social contrasté, auprès de ménages socialement diversifiés qui ont fait construire ou, plus rarement, acheté une maison individuelle entre 1996 et 2008.

Ces entretiens éclairent à la fois les logiques des choix résidentiels et les ressorts du développement des zones périurbaines. Après avoir présenté la méthode et le terrain d'enquête, nous montrerons que selon les caractéristiques de la trajectoire sociale des enquêtés, ce choix résidentiel ne revêt pas les mêmes enjeux : schématiquement, il peut conforter une position sociale « fragile » suite à une mobilité sociale ascendante rendant peu assurée la nouvelle position occupée ou compenser une identité professionnelle insatisfaisante dans les situations de déclassement ou de mobilité ascendante interrompue².

Questions de méthode et présentation des terrains d'enquête

En raison de la forte corrélation existant entre le statut professionnel et les autres éléments de statuts, niveau de diplôme, revenus, pratiques sociales, la profession reste un indicateur fort de la position sociale³. Mais, à profession équivalente, on n'occupe pas tout à fait la même position sociale selon son origine sociale, sa trajectoire scolaire (Merllié, 1994). L'objectif est d'analyser plus finement les milieux d'origine, le rapport de chaque parent à sa propre position sociale, les « attentes » éventuelles en termes de réussite sociale pour leurs enfants. Le rapport aux études, au choix du métier, les modalités d'entrée dans le métier... permettent de comprendre les éventuels tiraillements entre la position attendue,

2 Ce texte reprend des éléments issus de différentes publications (Debroux, 2011 ; 2013).

3 Pour saisir, de manière plus fine, la position sociale des ménages, nous avons privilégié des éléments « objectifs », comme la manière d'accéder au métier mais aussi des représentations comme le « besoin de changement ». Les interprétations du sociologue qui reposent sur l'objectivation, la comparaison, la mobilisation de modèles théoriques coïncident rarement avec les représentations des acteurs. Parce que nous considérons que le rôle du sociologue ne consiste pas à attendre des acteurs la validation de ses hypothèses, nous ne nous fondons pas uniquement sur les rationalisations des enquêtés mais nous mobilisons des aspects de leur existence qu'ils ne relient pas toujours, eux-mêmes, à leurs pratiques.

espérée et celle occupée et plus largement le rapport plus ou moins assuré à la position sociale.

Alors que l'approche statistique « réduit » la position sociale à la profession de la personne de référence en l'occurrence l'homme, nous nous intéresserons à la situation professionnelle de chacun des conjoints ainsi qu'à leurs trajectoires sociale et résidentielle respectives qui ne sont pas nécessairement homologues.

Des entretiens biographiques ont été réalisés auprès d'une quarantaine de ménage qui ne sont pas originaires des deux communes étudiées. Ces communes, localisées en Rhône-Alpes, à environ 30 km de Grenoble, ont connu une forte augmentation de leur population⁴.

Appartenant à la 3^e couronne, elles se différencient nettement par leur profil social, opposant espace de « qualité » générant potentiellement des profits d'espace (Bourdieu, 1997 : 165) et espace « ordinaire », démuné de propriétés distinctives. Les communes ont à leur disposition différents moyens pour trier la population qui s'y installe : imposition d'une taille des parcelles minimales pour la construction, politiques de construction des équipements locaux, des logements sociaux. Aucune voie rapide ne relie les deux communes à Grenoble, le temps de trajet, en dehors des heures de pointe, est voisin.

Dans la première commune Cercy⁵ comptant 2500 habitants, située à 1000 m d'altitude, la périurbanisation s'est amorcée dans un espace « naturalisé ». L'orientation touristique déjà ancienne (elle commence dans les années 1930 avec le « tourisme sanitaire », se renforce après les jeux olympiques d'hiver de Grenoble de 1968, une petite station de ski est créée) s'accompagne d'un travail de redéfinition symbolique du lieu. Les lotissements, de petites tailles, se démarquent du modèle pavillonnaire populaire par l'absence de maisons en série et par la quasi-absence de clôtures artificielles. Par ses services concentrés dans le bourg, ses activités culturelles, ses manifestations sportives, la commune conserve un aspect « village ».

La population passe de 859 habitants en 1975 à 2474 en 2008 et se recompose socialement : alors que les catégories populaires représentent en 1975, les trois quarts de la population active des 25/54 ans (les agriculteurs, ouvriers, employés en représentent alors respectivement 30, 20 et 15 %) à partir de 1982, les catégories intermédiaires et cadres et professions

4 Grenoble compte un peu plus de 150 000 habitants et l'aire urbaine 530 000 habitants. La région grenobloise ne se démarque pas du mouvement général d'étalement urbain en France : entre 1990 et 1999, la population de la ville-centre augmente de 0,6 % par an, celle de la banlieue de 0,5 % et celle du périurbain de 1,6 %.

5 Pour préserver l'identité des enquêtés, le nom des communes a été changé.

intellectuelles supérieures représentent près de 45 % de la population active de 25/54 ans (respectivement 30 et 15 %), et 60 % en 2006 (la part des catégories intermédiaires reste stable contrairement à celle des catégories supérieures qui atteint 30 %)⁶. Dans le même temps, la part des ouvriers et employés se maintient alors que celle des agriculteurs s'effondre.

L'augmentation sans précédent du prix du mètre carré constructible à partir de 1990, la pénurie de logements en location à l'année attestent de la valeur symbolique de cet espace, il s'agit d'un espace disputé.

La seconde commune, Rovel, est située en plaine, dans un environnement agricole. Les services et équipements sont encore rares (l'école maternelle est localisée dans la commune voisine à 7 km, le collège se situe à 12 km...). La construction récente d'un lotissement de 31 maisons en série de qualité médiocre, avec un agencement minimal (absence d'espaces publics, d'éléments végétaux paysagers) au cœur du village et de logements sociaux a permis l'ouverture d'une supérette et d'un restaurant. La population municipale, de 214 habitants en 1975 passe à environ 600 en 2008. L'augmentation de la population se traduit par des changements dans sa composition sociale, une augmentation forte des catégories intermédiaires : alors qu'en 1982, les professions intermédiaires représentaient 12 % de la population active de 25 à 54 ans, leur part s'élève à 27 % en 2006. La part des cadres et professions intellectuelles supérieures passe de 8 à 12 %. La représentation des catégories populaires (ouvriers et employés) reste stable (50 %) alors que celle des agriculteurs d'effondre (passant de 20 à 3 %).

La population enquêtée a été constituée à partir du registre des permis de construire. Contrairement à l'achat, la construction d'une maison permet de jouer sur son prix de revient avec la prise en charge d'une partie plus ou moins importante des travaux notamment. Ce mode de sélection permet d'accéder à une population socialement plus diversifiée. Pour éviter des comparaisons risquées entre des ménages s'installant à des périodes différentes (les mobilités résidentielles transforment, au cours du temps, le profil sociodémographique des communes, accentuant leur marquage social) et des générations différentes (qui ne bénéficient pas des mêmes possibilités d'emplois et de mobilité sociale) nous avons limité l'analyse aux ménages ayant obtenus un permis de construire entre 1996 et 2007, avec des conjoints nés dans les années 1960 (dans quelques cas, les enquêtés sont nés à la fin des années 1950), non-originares de la commune.

6 Pour permettre les comparaisons entre les différents recensements, ont été exclus de la population active les plus de 54 ans, ce qui accentue l'affaiblissement des catégories vieillissantes comme les agriculteurs.

La plupart des enquêtés travaillent à Grenoble ou dans une commune limitrophe. A Cergy, les enquêtés (et leur conjoint) exercent des professions diverses avec une forte représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures et des catégories intermédiaires. Parmi les enquêtés relevant des catégories supérieures, on compte de nombreux ingénieurs, des cadres techniques, quelques enseignants certifiés ou enseignants du supérieur, une psychologue... Les enquêtés appartenant aux professions intermédiaires relèvent de l'éducation (enseignants du primaire) de la santé (infirmières) et du travail social (éducateurs). On trouve également des techniciens, plus rarement des artisans et commerçants. Dans plus de la moitié des ménages au moins un conjoint et parfois les deux sont rattachés au secteur public.

A Revol, les enquêtés sont très souvent ouvriers ou employés. Les autres relèvent des professions intermédiaires (infirmière, technicien...) et un seul appartient aux catégories supérieures (architecte).

Conforter une position sociale « fragile »

Des trajectoires sociales ascendantes

Si on mobilise les catégories de l'INSEE et que l'on ne considère que la seule situation de la personne de référence du ménage au moment de l'enquête (la majorité des personnes de référence ont entre 40 et 45 ans et il s'agit très souvent de l'homme), près des deux tiers des ménages enquêtés sont en situation d'ascension sociale. Les situations de mobilité de forte amplitude, peu nombreuses, concernent des enfants d'ouvriers devenus enseignants certifiés ou officiers dans l'armée, plus exceptionnellement cadres dans le secteur public, professions néanmoins assimilables aux classes moyennes. Les enfants d'employés, de professions intermédiaires ou d'artisans sont devenus plus souvent ingénieurs dans le secteur privé ou semi-public. Un des conjoints (et parfois les deux) a vécu dans un milieu familial marqué par une mobilité sociale accompagnée, dans de nombreux cas, d'une morale de l'effort.

Leurs parents, d'origine populaire (agricole ou ouvrière et, dans ce cas, ils sont souvent issus de l'immigration italienne, belge...) ont tiré parti de la tertiarisation de la société. Nombreux sont les enquêtés qui ont été encouragés à réussir leurs études pour accéder à des métiers valorisés. Dans certains cas, le parcours de réussite d'un de leurs parents s'impose à eux

comme un modèle à suivre. Camille, professeur de musique a maintes fois entendu le récit de son père, bûcheron puis ouvrier dans l'industrie et qui, après avoir suivi pendant plusieurs années des cours du soir, est devenu enseignant d'électronique : « ouais c'est quelque chose qui revenait, qui pour lui était de dire où qu'on soit même si on se trouve dans le pire des milieux même si on a des problèmes, on s'en sort toujours si on en a envie, ça c'est quelque chose et ça j'y crois ».

La plupart des enquêtés poursuivent donc la trajectoire sociale ascendante intergénérationnelle de la famille d'origine ou rétablissent les situations en porte-à-faux, les « incohérences de statut » des pères devenus cadres malgré l'absence de diplôme par exemple. Ils ont quasiment tous eu accès aux études supérieures (85 % sont diplômés de l'enseignement supérieur dont 45 % titulaires d'un diplôme de 3^e cycle).

Une trajectoire scolaire sans éclat et une entrée laborieuse dans le métier

Les enquêtés se décrivent souvent comme ayant été des élèves « moyens », progressant parfois très lentement vers l'enseignement supérieur, empruntant exceptionnellement les filières nobles, comptant sur le temps qui passe et leurs performances scolaires pour « se déterminer ». Maxime, par exemple, qui a suivi les voies de relégation scolaire est néanmoins parvenu à devenir architecte : « ... d'abord j'avais pas les moyens d'aller en seconde, pas de moyens eh, j'étais un peu fumiste » (architecte, BEP puis bac technique, École d'architecture, père agriculteur).

L'accès planifié à une profession où le diplôme permet d'intégrer une filière professionnelle au terme d'un « curriculum préétabli » favorise « l'identification anticipée » qui n'est pas sans effet sur le degré d'engagement des individus dans leur emploi et sur la construction de leur « identité professionnelle » (Dubar, 2000).

De ce point de vue, le choix des études, le rapport aux études et l'entrée dans le métier des périurbains enquêtés qui ont connu une mobilité sociale ascendante semblent peu propices à cette « identification anticipée ». Les trajectoires scolaires se caractérisent par des hésitations, des cursus commencés puis abandonnés, des choix d'orientation vécus comme « contraints ».

Très souvent, ces enquêtés ne savent pas vers quelle filière se diriger comme Patrice. Issu d'un milieu populaire, le seul de la fratrie à avoir obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur, Patrice peine à trouver sa « voie » :

« Q. Jusqu'à quel moment vous étiez indéterminé, jusqu'en terminale ?
– Oh plus que ça, j'ai trainé de nombreuses années en fac, y'a fallu que j'attende l'âge de 25, 26 ans pour savoir, pour me déterminer, pour passer vraiment.

Q. Le concours, et vous avez fait quoi une fac de médecine ?

– Alors j'ai fait un IUT de bibliothécaire, la première année et ensuite j'ai fait la géographie, j'ai échoué, enfin j'ai trainé, j'ai passé en 2^e année et c'est tout

Q. De géo ? Mais vous étiez accroché ?

– Non pas du tout,

Q. Vous vous êtes arrêté en 2^e année ?

– Non plus que ça, j'ai trainé 4 ou 5 ans,

Q. Vous travailliez à côté ?

– J'étais maître d'internat sinon j'ai fait des p'tits boulots à côté » (Patrice, infirmier).

Certains enquêtés (et leurs conjoints) disent avoir été contrariés dans leur choix professionnel et/ou tiraillés entre différentes voies d'études supérieures. Nombreux sont ceux qui auraient souhaité faire de leur « passion » ou de leur « loisir » un métier. Alain aurait bien aimé faire de la musique : « je voulais faire de la musique en fait, ça s'est pas fait parce que mes parents n'étaient pas trop pour et eh ça c'est pas fait... ». Sans savoir vraiment ce qu'il voulait faire, il s'est inscrit en médecine, a doublé sa première année, il tente alors la faculté de sciences avec le vague objectif de devenir professeur de biologie mais finalement il prend goût à la physique et obtient un doctorat.

Parfois, l'auto-sélection, produit de la domination sociale, peut anéantir une ambition professionnelle : « Alors moi en fait bon je suis allée au bac ensuite j'ai suivi des études de droit je suis allée jusqu'en maîtrise, moi petit à petit mon projet s'est dessiné, j'aurais voulu être magistrate, (...) en fait je me suis cassée les pattes toute seule ... » (institutrice).

Le plus souvent, les diplômes obtenus ne leur permettent pas, de briguer les postes les plus prestigieux. Ainsi, les ingénieurs sont presque toujours diplômés de l'université, ils occupent des postes techniques, les enseignants du secondaire ne sont pas agrégés par exemple. La plupart d'entre eux connaissent une entrée dans la vie professionnelle laborieuse. Certains ont connu le chômage, d'autres ont accumulé les stages, d'autres encore ont même renoncé à trouver un emploi correspondant à leur diplôme. Leur progression s'est faite « sur le tas ». Romain, titulaire d'un master d'ingénieur en environnement, a, par exemple, accepté un emploi d'ouvrier après avoir cherché pendant un an et demi un poste d'ingénieur. C'est

de manière fortuite que les responsables de l'entreprise font finalement appel à ses compétences en environnement : ayant perdu un important marché, faute d'avoir respecté les normes environnementales, ils lui proposent alors un poste d'ingénieur. Paul, qui a obtenu successivement un BEP (brevet d'études professionnelles), un baccalauréat professionnel et un DUT (diplôme universitaire de technologie), a commencé sa vie professionnelle comme ouvrier. Il est progressivement « monté dans les bureaux » et occupe, après plusieurs années, un poste de technicien. S'ils ont pu opérer un rétablissement ou éviter le déclassement, c'est, selon eux, à la faveur du « hasard », de « la chance », une lecture qui dénote un sentiment d'impuissance sociale et une distance faite de prudence et d'expectative à l'égard de leur nouvelle position sociale.

Plus exceptionnellement, lorsqu'ils détiennent des titres scolaires plus sélectifs, ils subissent « l'effet de rappel » du milieu d'origine qui influence la destinée lors de leur premier emploi et en cours de carrière en limitant les progressions. Le rendement des diplômés reste, en effet, fortement corrélé avec le milieu social d'origine (Galland, Rouault, 1998). Méconnaissant les règles du jeu de l'univers que leur ouvre leur formation, les rares diplômés d'écoles d'ingénieurs accèdent à des postes peu valorisés dans lesquels ils se maintiennent :

« Ben c'est encore particulier parce qu'en sortant de l'école j'avais choisi de faire l'aide technique, dans le cadre du service national (...) et je suis allé passer 15 mois en Nouvelle Calédonie, (...), par contre quand je suis revenu, les postes avaient été distribués au niveau de la promotion, et donc il restait 20 postes c'était ceux que personne ne voulait... » (ingénieur, fils d'un cantonnier, diplômé de l'ENTPE).

Stabilisation professionnelle et accession à la propriété d'une maison

Alors qu'ils sont encore incertains de leur appartenance professionnelle et sociale, faute d'une « identification anticipée » qui favorise la construction de « l'identité professionnelle » (Dubar, 2000) ou parce qu'ils craignent des revers, l'accès à la propriété d'une maison individuelle et à un environnement « rural » à distance de la ville et de l'emploi, permis par leur accès à un emploi qualifié et par une situation conjugale stabilisée, les rassure. Ce modèle résidentiel, incorporé au cours de la socialisation primaire (un des membres du couple, au moins, a vécu en maison et dans un environnement rural), reste associé à la réussite sociale dans leur milieu d'origine. Tandis que les cadres et ingénieurs en ascension

achètent dans la commune touristique (Cercy), accédant à un espace distinctif offrant de nombreux services, les membres des professions intermédiaires en ascension deviennent propriétaires d'une maison « à la campagne » dans une commune ordinaire (Rovel). L'éloignement géographique de Grenoble recherché par les plus diplômés leur permet d'éviter le risque d'un sur-classement, qui pourrait être source de tensions. En effet, par le tri social qu'opère le foncier, le choix d'une localisation plus proche de Grenoble les aurait non seulement davantage contraints économiquement, mais aussi amenés à voisiner avec des ménages plus aisés, plus stables professionnellement, et dont les pratiques résidentielles leur rappelleraient sans cesse la plus grande fragilité de leur position.

À l'achat d'une maison ancienne rénovée, rare et chère, à laquelle la plupart disent avoir pensé, ils ont préféré la construction neuve qui permettait d'adapter plus facilement le coût à leur budget en recourant notamment à l'auto-construction. Il s'agissait, pour les uns comme pour les autres, de « faire au plus simple » (chargé de recherche installé dans la commune touristique).

En accédant à la propriété d'une maison dans le périurbain, ils reproduisent la trajectoire résidentielle de leur milieu d'origine. Le choix résidentiel est référé spontanément au passé, « moi j'ai quand vécu à la campagne dans un tout petit village (...) j'ai l'habitude des trajets (...) on voulait être un peu en retrait » (Alain). En offrant à leurs enfants des conditions de logement analogues à celles qu'elles ont connu, les conjointes d'origine favorisée souhaitent transmettre les expériences heureuses de leur passé : « c'est vrai que cet aspect petit bout de jardin c'était une chose sur laquelle on était d'accord, on a tous les deux passé beaucoup de temps dans notre jardin (...) on espère qu'ils [les enfants] prendront autant de plaisir dans le jardin que ce que nous on a pu avoir, de magnifiques cabanes, de très bons souvenirs » (ingénieur, père et mère médecins).

Dans l'espace résidentiel, ils peuvent laisser agir leurs dispositions, faire selon leurs moyens et maintenir habitudes de vie et repères hérités, leur titre et leur poste leur permettant d'arborer l'assurance, la désinvolture de « l'homme de l'acquis » (Bourdieu, 1979) en l'absence de ménages plus ancrés dans les catégories supérieures. Ce détachement se manifeste par l'investissement limité dans la maison, la tendance à laisser traîner les travaux qu'ils réalisent seulement s'ils paraissent indispensables : « au départ c'était en friche (...) puis c'est venu avec les enfants (...) on a trop laissé à l'abandon et on pouvait rien faire alors on a fait faire » (ingénieur, conjoint ingénieur), « on n'avait pas un budget énorme, donc on a fait une maison qui faisait quoi 100 m² donc c'était un rectangle » (technicienne, conjoint cadre).

L'indifférence aux démonstrations de prestige social ne s'inscrit pas dans un discours « rebelle » à l'égard de la société de consommation, elle n'est pas revendiquée comme un moyen de se distinguer dans l'espace local, aucun n'établissant de comparaison avec le voisinage.

Dans cet environnement ajusté à leurs dispositions, ils sont « tranquilles », « en vacances », renouant avec les habitudes spatio-temporelles acquises dans leur milieu d'origine, avec lequel ils n'ont pas rompu. S'adossant à la représentation romantique de la campagne comme nature et paysage, ils peuvent s'extraire d'un univers de classe (symbolisé par le travail et la « ville »), l'opposition entre « locaux » et « nouveaux » subsumant les différences de positions sociales. Lieu de la vie quotidienne, l'espace résidentiel s'apparente à un « espace de secondarité » (Rémy, 1996) dans lequel les « rôles », en particulier celui tenu dans la sphère professionnelle, sont mis à distance.

Compenser dans la sphère professionnelle une identité sociale insatisfaisante

Une mobilité sociale non réalisée ou une situation de déclassement

Un second ensemble de ménages est formé de couples dont un des conjoints au moins est insatisfait de sa position sociale. Ils sont en situation d'immobilité sociale ou de déclassement. Faute de réussite scolaire, ils n'ont pu satisfaire les attentes de mobilité de leurs parents ou maintenir la position du milieu d'origine mais sont porteurs de dispositions à se promouvoir.

Pour cette génération, y compris pour les milieux populaires, la poursuite de l'ascension sociale intergénérationnelle passe par la réussite scolaire (Poullaouec, 2004) : « ben mes parents ça a toujours été des gens que, ils voulaient me pousser aux études. Ils m'ont fait faire des, des cours de soutien euh (...). Ah c'était, pour eux il fallait que je sois... Ben comme tous les parents hein ! Fils avocat ou médecin, tout ça ! (...) ils avaient pas fait d'études hein, c'est (...) ils savent tout juste lire et écrire pour pouvoir se débrouiller hein et c'est pour ça que mes parents ont voulu que je fasse des études. Mais bon euh... » (ouvrier, père co-gérant d'une petite entreprise). Nombreux sont ceux qui disent avoir subi des « pressions », voués à promouvoir l'ensemble de la famille par la réussite scolaire escomptée.

Plus rarement, c'est la position du milieu d'origine qui ne parvient pas à être maintenue non par manque d'ambitions (les métiers envisagés sont porteurs de « profits de distinction ») mais par impossibilités de les réaliser, la transmission de l'héritage dépend aussi des verdicts de l'institution scolaire. Jacques, fils d'un consultant après avoir été enseignant de philosophie, tente, à plusieurs reprises, d'intégrer des écoles prestigieuses. Il échoue et devient policier : « il a fait deux ans de prépa, tout ça pour rien avoir parce que quand même il était ambitieux et qu'il passait que les parisiennes et donc eh, il s'est planté il a rien eu (...) donc lui après ses deux de prépa qu'il a foirées, il a fait une prépa en sciences po, en Sciences Po Paris et là il l'a décroché, à la première année (...) mais malheureusement pour lui y'avait un concours d'entrée mais aussi de sortie (...) il l'a raté donc après ça il est parti à l'armée » (enseignante en IUT, agrégée, fille d'un cadre diplômé).

Christine, avec un père chercheur, souhaitait intégrer une grande école, « je voulais faire les Eaux et Forêt et là mes parents m'ont dit "non" ». Elle trouve une autre voie, « moi ce que je voulais faire c'est biologie marine j'ai fait ma prépa dans le but d'entrer à l'INSERM, parce qu'à côté de chez nous y'avait l'INSERM et que c'était biologie marine » mais abandonne en cours de 1^e année de classe préparatoire sans donner d'explication. Elle ne « veut plus y penser » et présente cet abandon comme s'il s'était imposé à elle, remettant en cause ses projets, « puis eh voilà ça s'est pas fait comme ça ». Elle se dirige vers un BTS (technicienne, conjoint ingénieur).

Ces cursus scolaires en partie « ratés » n'ont pas anéanti toute ambition sociale, certains tentent parfois un rétablissement dans la sphère professionnelle. Benoît, ouvrier non qualifié, fils d'un maçon devenu cogérant d'une société, cherche à faire reconnaître ses compétences de carrossier-peintre pour accéder à un poste plus qualifié au sein de son entreprise, sans y parvenir. Philippe, technicien, fils d'un cadre de promotion, prend ainsi des cours pour devenir ingénieur puis abandonne. Christine a entamé diverses formations donnant accès à des métiers qualifiés dans le tourisme : « ... c'était très lourd comme formation avec le risque de me retrouver sans travail (...) et vu que j'avais connu pas mal d'années de recherche d'emploi j'ai dit non je préfère garder mon poste ça veut pas dire que je l'ai pas en tête une mutation eh mais pour moi le gros truc c'est de ne pas me retrouver au chômage, c'est le gros truc, pas me retrouver sans emploi à partir de là faut accepter ce qui va avec quoi » (technicienne qui souhaitait obtenir un BTS de « gestion du patrimoine » pour travailler « dans la montagne »). Ces projets de mobilité, parfois virtuels, relèvent aussi d'une stratégie visant à rendre supportable une situation professionnelle insatisfaisante, l'activité professionnelle ne permettant pas de révéler « ses potentialités » :

« ouais eh et puis parce que c'est un centre de recherche non négligeable, au niveau de la recherche c'est génial quoi, quand je regarde la globalité des projets, mais quand je regarde ce que je fais moi, au jour le jour, la façon dont on me demande de le faire... ça me convient pas du tout, ça me va pas, je veux dire par là, c'est pas le cerise sur le gâteau (...) mon métier, ça n'est plus une passion, je ne suis plus passionnée, je ne suis plus capable de donner ce que je peux sur mon travail » (Christine).

Les décalages entre leurs dispositions et les exigences des postes auxquels ils accèdent s'accompagnent d'une mise à distance du métier ou de son instrumentalisation (le métier est « alimentaire ») comme l'exprime cette assistante de direction, fille de cadre :

« Ben moi j'ai toujours voulu travailler vite, en 2 ans on avait une formation un métier mais avec du recul c'était pas le bon BTS (...) je suis assistante de direction eh ça va, mais c'est vrai que c'est pas un boulot où on s'éclate c'est ce que je dis à mes filles faites pas ça ! hein et puis je me dis quand on peut vivre de sa passion c'est bien ».

Progresser dans la trajectoire résidentielle à défaut de progresser dans la trajectoire professionnelle

La progression dans la trajectoire résidentielle a souvent lieu en cours de carrière faisant suite à des tentatives de mobilité professionnelle aussi bien horizontale (changement d'emploi sans changement de catégorie socioprofessionnelle) que verticale (changement de catégorie socioprofessionnelle traduisant une ascension sociale) qui ont échoué.

Dans un premier temps, la plupart ont acquis un appartement situé en banlieue ou dans le périurbain proche, tandis qu'ils poursuivaient leurs efforts de promotion professionnelle. Mais alors que leur mobilité professionnelle semble compromise, leur mobilité résidentielle se poursuit dans un second temps avec l'acquisition d'une maison individuelle, les enquêtés d'origine populaire privilégiant la commune ordinaire, les autres la commune touristique. Leur départ ne relève pas de la fuite d'un environnement disqualifié mais plutôt de l'adhésion à ce modèle de promotion socio-résidentielle, intériorisé dans leur famille d'origine et largement soutenu et légitimé par les pouvoirs publics (Bourdieu, 1990).

Près d'un ménage sur trois évoque l'existence d'une « envie de changement » qui témoigne d'une insatisfaction, du sentiment de ne

pas « être à sa place » dans l'espace social (Baudelot, Gollac, 2003). Ils occupent leur emploi depuis plusieurs années, sont souvent propriétaires de leur logement qu'ils décrivent positivement :

« En plus on avait acheté une maison en 95, une petite maison, une vieille maison début 1900, une petite maison avec un bout de terrain mais sympa dans une petite ville, c'était pas un lieu oppressant, on était bien » (cadre, résidant alors en région parisienne),

« C'était une maison phénix clé en main (...) on était dans un petit lotissement c'était très agréable, dans un petit village » (secrétaire, résidant alors dans l'Oise).

Cette « envie » existe à l'état de veille : « en arrière-plan cette envie peut-être de partir mais qui était (...), on l'avait dans la tête c'était comme ça » (informaticien), « on avait envie d'avoir une vie différente » (secrétaire, père pharmacien, conjoint ingénieur) », « on n'avait pas vraiment de projet d'aller à la montagne, on avait dit un jour qu'on le ferait mais (...) un jour on le ferait mais y'avait pas de notions de temps » (secrétaire, conjoint artisan).

Le plus souvent, les enquêtés ont en tête un projet résidentiel qu'ils souhaitent réaliser. Tous ont intériorisé les normes d'habitat qui survalorisent la propriété et la maison individuelle : « on a dit qu'on aurait une maison » (employée).

Les décalages entre dispositions et métier exercé, entre position sociale occupée et position sociale de référence, l'existence d'un modèle résidentiel à atteindre ne déterminent pas mécaniquement la construction d'une maison en zone périurbaine. Il faut un élément « déclencheur », une « opportunité » : « saisir les opportunités, c'est aussi profiter de tout événement qui permet de déclencher le processus de remise en cause ou de changement qui débloque une situation » (Boltanski, Thévenot, 1987). Claudine et son mari envisageaient de vivre en province, ils « voulaient voir autre chose ». La proposition d'une mutation leur permet de quitter la région parisienne où ils vivent depuis une vingtaine d'année dans un appartement qu'ils ont acheté : « c'était soit on était reclassé ailleurs en région parisienne, (...) soit on partait en province donc moi comme y'avait des postes sur Grenoble, déjà on voulait partir à la montagne, j'ai postulé tout de suite quoi » (secrétaire, conjoint chauffagiste).

Parce que l'enjeu de la mobilité résidentielle est de faire correspondre la position résidentielle à la position sociale espérée, celle-ci est souvent placée sous le sceau de l'attention, de l'effort, de la privation : « la maison,

en tant que bien de consommation durable offert à la vue de tous » (Bourdieu, 1990 : 6) plus que l'appartement, permet de jouer sur l'image de soi.

Les enquêtés les plus favorisés énoncent volontiers les propriétés distinctives de leur l'habitat, « elle est en brique monomur, en briques larges en clair, chaudière granulé de bois et euh chauffage au sol » (technicienne, père chercheur, conjoint ingénieur), « un confort de vie dans une maison en bois » (employée, conjoint ingénieur). La faible assurance sociale prédispose ces périurbains qui n'ont pas atteint la position professionnelle espérée à adhérer aux « nouvelles convictions » notamment en matière de chauffage et de matériaux de construction. Ils se montrent particulièrement sensibles aux arguments écologiques et au style de vie associé, jouant ainsi le rôle de courroie d'entraînement, se distinguant des ménages moins favorisés auxquels ils servent de modèles :

« au niveau chauffage on a fait avec ce qu'on avait comme moyen au moment où on a construit, on va voir peut être si on peut pas faire une maison passive petit à petit voir si on peut pas arranger la chose pour que ça aille dans le bon sens pour la nature on va dire aussi donc on a regardé aussi pour des tuiles eh particulières mais enfin on est en train de voir pour la transformer en maison passive pour que ça devienne intéressant et pour la nature et pour nous » (enseignante de musique, père enseignant d'électronique, conjoint enseignant, père enseignant).

L'acquisition d'une maison en série (individuelle ou jumelée) est toujours présentée comme une transition comme une étape, un « tremplin », vers la vraie maison, « là ce sera, on espère, une bascule. En fait c'est juste euh un premier projet comme ça de maison (...) C'est pour y passer quelques années et après revendre et prendre quelque chose qui nous correspond mieux » (technicien, fils d'ouvrier, conjointe infirmière), ce qui peut être interprété comme un effet de légitimité, les enquêtés manifestant docilement, face à un enquêteur supposé représenter le type d'habitat légitime, leur connaissance des classements.

L'accession à la propriété d'une maison alors que la position professionnelle est restée identique suppose des efforts et des privations. Dans la hiérarchie des dépenses, les dépenses liées à la maison viennent juste après les dépenses contraintes. Les privations imposées au ménage pour améliorer la valeur de la maison et l'identité sociale associée sont décidées par le conjoint le plus insatisfait de sa situation professionnelle. Reprenons ici l'exemple de Benoît, ouvrier, fils d'un maçon immigré italien qui est devenu cogérant d'une entreprise de maçonnerie. Il a arrêté ses études en 3^e alors que ses parents souhaitaient qu'il les poursuive.

A 35 ans, Benoît regrette, « bon maintenant c'est sûr que j'ai du regret (...) euh j'aurais pu peut-être faire plus carrière euh avocat, euh je sais pas avocat aux Prudhommes... Mais bon avec les années... Quand on est jeune, on est bête ! Et quand on prend de l'âge, c'est là qu'on réfléchit ». S'il ne désespère pas de pouvoir tirer parti de son engagement syndical pour « grimper », il trouve dans la sphère résidentielle un moyen de progresser socialement, imposant à sa famille des sacrifices :

« Bon euh cette année, bon on part pas en vacances donc eu (...) Parce que euh j'ai décidé de faire les travaux là, extérieurs : terrasse euh, mes murs, tout ça. Donc j'ai préféré, en fait faut, faut faire un partage des deux. On peut pas tout avoir dans la vie. Donc euh quand on fait des travaux dans la maison, on sacrifie les vacances. Quand on veut partir en vacances, on sacrifie les travaux de la maison. Donc euh, comme j'ai dit, bon là je viens d'habiter en villa. Donc euh une année sur deux, je ferai ça. On n'est pas obligé de partir en vacances toutes les années, non ? ».

Les plus diplômés qui s'installent dans la commune touristique cherchent à convertir leur capital culturel et leurs dispositions à l'engagement en investissant la vie associative ou la scène politique locale. Maryline, fille d'un agent de maîtrise devenu cadre, titulaire d'un BTS et secrétaire, a passé différents entretiens pour quitter cet emploi qu'elle considère comme « alimentaire » pour un emploi où elle peut « s'éclater » mais sans succès. Son conjoint, fils de technicien lui-même technicien, a refusé une mobilité professionnelle ascendante à Paris. Ils vendent la maison dont ils ont hérité dans une commune périurbaine proche de Grenoble plutôt populaire pour faire construire une maison plus grande dans la commune touristique qui offre un environnement distinctif. Maryline s'implique alors très rapidement dans différentes associations ; elle préside notamment une association sportive et acquiert une notoriété locale, trouvant la reconnaissance qui lui fait défaut dans sa vie professionnelle.

Conclusion

En dépit de la diversité de leurs positions sociales, les périurbains enquêtés ont en commun d'entretenir un rapport ambivalent à leur groupe d'appartenance. L'espace résidentiel permet un ajustement social. Par ses propriétés (maison individuelle, propriété, éloignement

de la ville et de l'emploi, opportunités en termes d'investissements associatifs et politiques), l'espace périurbain est particulièrement propice à l'ajustement social des membres issus des classes populaires et petites classes moyennes. L'approche par les trajectoires sociales qui prend en compte la « relation pratique et représentée » (Bourdieu, 1984 : 14–15) à la position sociale liée à l'origine sociale, aux « aspirations sociales » et aux caractéristiques des trajectoires scolaire et professionnelle, permet ainsi de nuancer la représentation d'un espace périurbain refuge de classes moyennes globalement « fragilisées » ou fuyant des banlieues disqualifiées (Maurin, 2004 ; Charmes, 2005).

Bibliographie

- Bacqué M.-H., Vermeersch S., 2007, *Changer la vie ? Les classes moyennes et l'héritage de mai 68*, Paris : Éditions de l'atelier.
- Baudelot C., Gollac M., 2003, *Travailler pour être heureux ? Le bonheur et le travail en France*, Paris : Fayard.
- Berger M., 2004, *Les périurbains de Paris. De la ville dense à la métropole éclatée ?*, Paris : Éditions du CNRS.
- Bidou C., 1984, *Les aventuriers du quotidien. Essai sur les nouvelles classes moyennes*, Paris : PUF.
- Bidou-Zachariasen C., 2004, « Les classes moyennes, l'école et la ville : la reproduction renouvelée », *Education et Sociétés*, n°14, p. 119–134.
- Boltanski L., Thévenot L., 1987, *Les économies de la grandeur*, Paris : PUF.
- Bonvalet C., Gotman A. (dir.), 1993, *Le logement une affaire de famille*, Paris : L'Harmattan.
- Bosc S., 2008, *Sociologie des classes moyennes*, Paris : La Découverte, coll. « Repères ».
- Bourdieu P., 1979, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris : Les Éditions de Minuit.
- Bourdieu P., 1984, « La représentation de la position sociale », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 52–53, p. 14–15.
- Bourdieu P., 1990, « Un placement en bon père de famille », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 81–82, p. 6–33.
- Bourdieu P. (dir.), 1997, « Effets de lieux », [in :] *La Misère du monde*, Paris : Seuil.
- Cartier M., Coutant I., Masclat O., Siblot Y., 2008, *La France des « petits-moyens », enquête sur la banlieue pavillonnaire*, Paris : La Découverte.

- Chamboredon J.-C., Mathy J.-Ph., Mejean A., Weber F., 1984, « L'appartenance territoriale comme principe de classement et d'identification », *Sociologie du Sud-Est*, n° 41-44, p. 61-82.
- Charmes É., 2005, *La Vie périurbaine face à la menace des gated communities*, Paris : L'Harmattan.
- Cusin F., Lefebvre H., Sigaud Th., 2016, « La question périurbaine : enquête sur la croissance et la diversité des espaces périphériques », *Revue française de sociologie*, n° 57-4, p. 641-679.
- Damon J., Marchal H., Stébé J.-M., 2016, « Les sociologues et le périurbain : découverte tardive, caractérisations mouvantes, controverses nourries », *Revue française de sociologie*, n° 57-4, p. 619-639.
- Debroux J., 2011, « Stratégies résidentielles et position sociale : l'exemple des localisations périurbaines », *Espaces et sociétés*, n° 144-145 (1-2), p. 123-139.
- Debroux J., 2013, « Pourquoi s'installer en zone périurbaine ? Une explication par les trajectoires sociales », *Métropolitiques*, <http://www.metro-politiques.eu>
- Donzelot J., 2009, *La ville à trois vitesses*, Paris : Éditions de la Villette.
- Dubar C., 2000, *La socialisation*, Paris : Armand Colin.
- Galland O., Rouault D., 1998, « Devenir cadre dès trente ans : une approche longitudinale de la mobilité sociale », *Économie et Statistique*, n° 316-317 (6-7), p. 97-106.
- Jaillet M.-C., 2004, « L'espace périurbain : un univers pour les classes moyennes », *Esprit*, n° 3-4, p. 40-62.
- Le Jeannic T., 1997, « Trente ans de périurbanisation : extension et dilution des villes », *Économie et Statistique*, n° 307, p. 21-41.
- Maurin É., 2004, *Le Ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, Paris : Seuil.
- Merllié D., 1994, *Les enquêtes de mobilité sociale*, Paris : PUF.
- Oberti M., Préteceille R., 2004, « Les classes moyennes et la ségrégation urbaine », *Éducation et Sociétés*, n° 14, p. 135-153.
- Poullaouec T., 2004, « Les familles ouvrières face au devenir de leurs enfants », *Économie et Statistique*, n° 371, p. 3-22.
- Rémy J., 1996, « Mobilités et ancrages, une autre définition de la ville », [in :] M. Hirschhorn, J.-M. Berthelot, *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation ?*, Paris : L'Harmattan, p. 135-153.